

# L'OFFRE VERTE

## J'agis pour l'environnement avec GEG !



Électricité 100% renouvelable produite en France et en Europe

Respect de l'environnement et traçabilité garantie<sup>1</sup>



Des conseillers à mon écoute par mail et sur Messenger

-5% du Tarif Réglementé garantis sur le prix de l'électricité



GEG s'occupe de tout, aucune démarche administrative ni coupure

Pas d'engagement, le changement de fournisseur est gratuit



OFFRE VERTE - TARIFS CLIENTS PARTICULIERS  
A partir du 1er février 2022



Votre puissance (kVA)	offre tarifaire base					
	Abonnement mensuel en € HT	Abonnement mensuel en € TTC	Tarif réglementé Le kWh HT	Offre Verte Le kWh HT	Tarif Réglementé Le kWh TTC *	Offre Verte Le kWh TTC*
3	8,07	9,65	0,1374	0,1305	0,2038	0,1956
6	10,18	12,37	0,1374	0,1305	0,2038	0,1956
9	13,33	16,18	0,1374	0,1305	0,2038	0,1956
12	15,56	19,03				
15	17,64	21,72				
18	19,81	24,50				

Votre puissance (kVA)	option tarifaire « heures pleines, heures creuses »									
	Abonnement mensuel en € HT	Abonnement mensuel en € TTC	Tarif réglementé Le kWh HT		Offre Verte Le kWh HT		Tarif réglementé Le kWh TTC		Offre Vert Le kWh TTC	
			Heures pleines	Heures creuses	Heures pleines	Heures creuses	Heures pleines	Heures creuses	Heures pleines	Heures creuses
6	10,63	13,05	0,1458	0,1149	0,1385	0,1092	0,2139	0,1768	0,2052	0,1700
9	14,12	17,33								
12	16,57	20,51								
15	18,94	23,61								
18	21,16	26,55								
24	26,06	32,91								
30	30,47	38,76								
36	34,80	44,52								

<sup>1</sup>GEG, producteur et fournisseur d'énergies renouvelables partout en France, s'engage à produire ou à acheter puis à injecter sur le réseau un kWh issu d'énergies renouvelables pour chaque kWh consommé

## SERVICES GRATUITS

### Des services digitaux pour une gestion autonome de mon contrat

La facture électronique : je consulte mes factures en ligne et grâce au prélèvement automatique, je ne m'inquiète plus du paiement de mes factures

L'espace client : un espace gratuit, sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7 pour gérer mon contrat

L'auto-relève\* \* : j'effectue 2 fois par an le relevé de mes compteurs gaz et électricité.

Je suis informé(e) par e-mail du bon moment pour saisir ma relève depuis mon espace client.



\*Prix indiqués TTC comprenant : CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) - CSPE (Contribution au Service Public d'Électricité) - TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité incluant l'hypothèse d'une taxe départementale de 4,25% et une taxe communale de 8,5%). Ces taux peuvent varier en fonction des communes et des départements ; pour connaître ces taux, reportez-vous à votre facture d'électricité) - TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), la CSPE et la TCFE - TVA à 5.5% appliquée sur l'abonnement et la CTA. Les tarifs de l'électricité sont régulés et contrôlés par décret ou par décision de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), en conséquence une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.

\*\*service disponible uniquement sur Grenoble

### Gaz Electricité de Grenoble

8, place Robert Schuman – CS 20183 – 38042 Grenoble Cedex 09

Tél.: 04 76 84 20 00 – [www.geg.fr](http://www.geg.fr)

Société anonyme d'économie mixte local au capital de 25 261 782,76 euros - 331 995 944 RCS Grenoble - Siret 331 995 944 00047

